



Attijari Titrison

# COMMUNIQUÉ

**Attijari Titrison**, établissement gestionnaire de Fonds de Placements Collectifs en Titrisation (FPCT), porte à la connaissance du public que l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a agréé en date du 26/09/2024 sous la référence n° AG/TI/001/2024, le règlement de gestion du troisième compartiment « **INVEST AL MOUADDAF III** » du fonds de titrisation « **SALAF INVEST FT** », et a visé à cette même date son document d'information sous la référence n° VI/TI/002/2024.

Cette opération porte sur la titrisation de créances résultant de crédits à la consommation consentis par **WAFASALAF** à des fonctionnaires de l'Etat marocain, pour un montant global de 1 milliard de dirhams. La cession des créances au compartiment aura lieu le 10/10/2024, et sera financée par le produit de l'émission de deux catégories d'obligations réservées aux investisseurs qualifiés de droit marocain, et d'une catégorie d'obligations et de parts résiduelles souscrites par WAFASALAF uniquement en tant qu'établissement initiateur de l'opération.

Les obligations réservées aux investisseurs qualifiés se déclinent comme suit :

Catégorie	OBLIGATIONS A1	OBLIGATIONS A2
Plafond	965 000 000 MAD	
Nombre de titres	9 650	
Valeur nominale	100 000 MAD	
Maturité théorique	12 ans et 3 mois	
Date de jouissance	10 octobre 2024	
Taux d'intérêt	<b>Taux révisable trimestriellement</b> , obtenu en référence au taux 13 semaines déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor, telle que publiée par Bank Al Maghrib, augmenté de la prime de risque, le tout capé à 5%.  Le taux du premier trimestre sera déterminé à partir de la courbe publiée par Bank Al Maghrib le 07/10/2024.	<b>Taux fixe</b> déterminé par référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib le 07/10/2024, avec la prime de risque. Ce taux correspond au taux permettant d'obtenir, pour une obligation, un prix à la date de jouissance égal à 100% de la valeur nominale en actualisant les flux futurs générés par cette obligation aux taux zéro coupon calculés à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib le 07/10/2024, augmentés de la prime de risque.
Prime de risque	Entre 75 et 80 points de base	Entre 80 et 85 points de base
Méthode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité aux obligations A1, puis aux obligations A2	

**La période de souscription s'étale du 03/10/2024 au 07/10/2024 inclus.**

Le document d'information de l'opération est disponible aux sièges d'Attijari Titrison et de l'organisme de placement Attijariwafa bank, ainsi que sur les sites internet de l'AMMC et d'Attijari Titrison. Un extrait du document d'information est également disponible sur le site internet d'Attijari Titrison en suivant le lien ou le QR Code ci-après :

<https://www.attijarititrisation.com/fr/actualites/ftsic3>

